

oiseau chantant, que sa voix était rauque et sourde ; mais on ne les a pas écoutés. Changer ses derniers adieux, saluer la mort de ses accents les plus sublimes, cette pensée, per-ouïffée dans l'oiseau qui a toutes les grâces nobles et douces, est une belle fiction que la science ne pouvait arracher à la poésie.

Chantons, puisque mes doigts sont encor sur ma lyre ;  
Chantons, puisque la mort, comme un cygne m'inspire,  
Au bout d'un autre monde, un cri mélodieux ;  
C'est un présage heureux donné par mon génie.  
Si notre âme n'est rien qu'amour et qu'harmonie,  
Qu'un chant divin soit ses adieux !

La lyre, en se brisant, jette un son plus sublime ;  
La lampe qui s'éteint tout à coup se ravive,  
Et d'un éclat plus pur brille avant d'expirer :  
Le cygne voit le ciel à son heure dernière.  
L'homme seul, reportant ses regards en arrière,  
Compte ses jours pour les pleurer.

(Lamartine.)

Le chant du cygne a été très-lirement traité par des amis quand même de la vérité. " Je ne sais, a dit l'un d'eux, sur quel fondement les poètes, tant anciens que modernes, comparent l'harmonie métrique, ou le rythme, avec le chant du cygne. Il n'y a certainement aucune analogie : le chant du cygne, loin d'être mélodieux, est fort désagréable, il est aigre et approchant du cri de l'oie.

Le cygne frappe l'air de ses rauques accents.

(Mollevent.)

" L'esprit de justesse qui règne aujourd'hui, et qui, bien défini, n'est que l'esprit philosophique, devrait exclure de la poésie toute comparaison qui blesse la vérité."

Buflon, qui sait aussi que le cygne ne chante pas, est beaucoup moins sévère ; il fait en poète et en grand écrivain la part des erreurs qui charment : " Les anciens, dit-il, ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chanteur merveilleux : seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie, et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir : c'était, disaient-ils, près d'expirer et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendait ses accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formaient son chant funèbre ; on entendait ce chant, lorsqu'un lever de l'aurore, les vents et les flots étaient calmés ; on avait même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction, en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée ; elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs ; poètes, orateurs, philosophes même, l'ont adoptée comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables, elles étaient aimables et touchantes ; elles valaient bien de tristes, d'arides vérités : c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantent point leur mort ; mais toujours, en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : c'est le chant du cygne !"

" Je m'en moque comme de l'an quarante :"

Dans le commencement du onzième siècle, on croyait que la fin du monde allait arriver prochainement. L'opinion générale était que les mille ans et plus qu'on prétendait assignés comme terme à l'Eglise et à la société tout entière, devaient expirer en l'an quarante de ce siècle. Les pécheurs se convertissaient en foule. Mais, lorsque cette époque redoutable fut passée, on changea de langage, et l'on dit : Je m'en moque comme de l'an quarante, expression encore usitée en parlant d'une chose qui ne doit inspirer aucune crainte.

" Pour un point Martin perdit son âne."

Un abbé nommé Martin, qui possédait le bénéfice d'Asello, en Italie, voulut faire inscrire sur la porte ce vers latin : *Porta, patens esto ; nulli claudaris honesto.* — *Porte, reste ouverte ; ne sois fermée à aucun honnête homme.* C'était à une époque où la ponctuation, longtemps abandonnée, venait d'être remise en usage. Martin, étranger à cet art, s'adressa à un copiste qui n'en savait pas plus que lui. Le point, qui devait être placé après le mot *esto*, fut placé après le mot *nulli*, et changea le sens de cette manière : *Porta, patens esto nulli ; claudaris honesto.* — *Porte, ne reste ouverte pour personne ; sois fermée à l'honnête homme.* Cette inscription mal sentée fut cause de la disgrâce de Martin, qui perdit son abbaye. De là cette autre inscription : " *Uno pro puncto caruit Martinus*

*Asello* ;" et, comme *asello* signifie également un âne, l'équivoque donna lieu au dicton : " *Pour un point Martin perdit son âne.*"

" C'est le chien de Jean de Nivelle ;  
Il s'enfuit quand on l'appelle."

Le dictionnaire de Trévoux donne l'explication suivante de cette locution proverbiale :

Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, ayant donné un soufflet à son père, Jean II, duc de Montmorency et fidèle serviteur de Louis XI, fut ené au parlement, et sommé à son de trompe de comparaître en justice. Mais, plus on l'appelait, plus il se hâta de fuir du côté de la Flandre. Il fut traité de *chien* à cause de l'honneur qu'inspirait son crime.

A cette explication on peut en ajouter une autre plus exacte : — Il y avait autrefois sur le haut du clocher de Nivelle un homme de fer, appelé Jean de Nivelle, qui frappait les heures sur la cloche de l'horloge. Comme les heures, représentées par des statues, ne se montraient que pour disparaître à mesure que ce Jacquemart semblait les appeler avec son marteau, on disait d'une personne qui se dérobaît à un appel, qu'elle était *comme les heures de Jean de Nivelle*. Le peuple, qui abrège volontiers les termes, même aux dépens du sens, supprima les *heures*, en attribuant le rôle qui leur appartenait à Jean de Nivelle ; et, plus tard, à l'époque où l'on traita de *chien* le seigneur du même nom, il introduisit cette épithète dans le dicton.

" *L'habit ne fait pas le moine* : — *il ne faut pas juger des personnes par l'extérieur.*"

Entre autres auteurs de la même opinion, saint Bernard, nous porterait à croire que cette locution fut imaginée à une époque où les moines affectaient de porter le heaume avec les éperons dorés, et se paraient d'un costume mondain, sous lequel ils avaient plutôt l'air de chevaliers que d'ecclésiastiques. D'autres auteurs, tels que Godefroy, dans son ouvrage sur la coutume de Normandie, pensent qu'elle fut introduite par les juriconsultes canoniques, qui décidèrent que la profession était nécessaire pour posséder un bénéfice régulier, et qu'il ne suffisait pas d'un noviciat et de la prise d'habit, on, ce qui revient au même, que *l'habit ne faisait pas le moine*. On lit, du reste, dans les *Décretales* du pape Grégoire IX, qui siègeait dès l'an 1227 : *Cum monachum non faciat habitus, sed professio regularis.* (Ce n'est pas l'habit qui fait le moine, mais bien la profession réelle.) Cependant il est permis de penser que ce proverbe est une imitation de celui des anciens : *Isiacum linostolra non facit ; la robe de lin ne fait pas le prêtre d'Isis*. Dans l'antiquité, les prêtres de la déesse Isis étaient revêtus de robes de lin semblables aux robes de nos prêtres, ce qui leur avait fait donner par Ovide la dénomination de *linigera turba*.

" *Faire du cancan d'une chose, c'est faire du bruit pour un motif frivole.*"

Le mot latin *quanquam* (quoique) était fort à la mode au seizième siècle ; les orateurs de l'Université l'affectationnaient particulièrement. Ils regardaient comme un trait de bon goût de le faire figurer le premier en tête de leurs discours, et ils en avaient fait, en raison de cette prééminence, le com d'une harangue latine récitée en public par un écolier à l'ouverture des thèses de philosophie ; mais la prononciation de ce mot passait alors pour défectueuse. On disait *Kankam*, à la manière gothique. Le célèbre Ramus (P. de la Ramée) soutint qu'il fallait dire *couancouam*, conformément à la prononciation romaine, et les professeurs du collège de France, ses collègues, se rangèrent à son avis. Mais les docteurs de Sorbonne s'opposèrent à l'innovation, et défendirent de l'adopter sous peine de leur censure. Cette mesure eut bientôt son effet : un jeune ecclésiastique s'étant avisé, dans un discours d'apparat, de faire entendre le *couancouam* réproché, nos docteurs scandalisés s'assemblèrent, crièrent à l'hérésie et déclarèrent vacant un bénéfice que le beau diseur possédait. Celui-ci n'accepta pas ce rôle de victime grammaticale ; il en appela au parlement. Au jour fixé pour l'audience, il y parut escorté d'une foule de maîtres, de sous-maîtres et d'écoliers. Le célèbre professeur d'éloquence Ramus, chargé de défendre sa cause, fit ressortir tout le ridicule des partisans de *kankam*, et les juges rendirent un arrêt qui réhabilita le bénéficiaire, et laissa à chacun la liberté de prononcer comme il voudrait.

Le mot *cancan* est né de ce fameux litige que quelques auteurs considérèrent comme l'une des causes de l'assassinat de Ramus. Employée d'abord pour signaler une discussion oragense sur un sujet de peu d'importance, cette expression a été depuis appliquée à tous les bavardages de société où il entre de la médiancée.

" *Il est bien de son pays.*"

Cette locution s'emploie pour désigner un homme qui s'est toujours tenu dans le lieu de sa naissance, qui ne sait pas parler au-